



## Cycle de formation 2015- 2016 : Module 1 et 2 (25 & 26 avril)

Avec les modules 1 et 2, ce sont toutes les **bases des Techniques du Spéléo-Secours** qui sont abordées : mise sur civière (simple), téléphonie, manœuvre de corde et brancardage. C'est donc un must pour celui qui souhaite commencer sa formation. Par contre, les habitués risquent de s'y ennuyer (un peu) et feront mieux de participer au module 3 (mais tu es le bienvenu si tu souhaites approfondir !).

**Pour les nouveaux**, l'accès au module 1 n'est autorisé que si ta candidature a été acceptée par la Commission. Il n'y a pas « d'examen ». Mais, si nous constatons des lacunes, nous t'y demanderons d'y remédier avant le module 3 ou de revenir lors d'un prochain cycle. Il est important de participer aux modules 1 et 2 : autrement, tu risques d'être « largué » pour la suite. Si tu as un empêchement majeur, discutes-en avec Benoît au préalable.

Ceux qui sont sur la liste d'appel sont les bienvenus le jour qu'il choisisse.

**Horaires** : les deux jours, l'accueil débute à 8 h 30'. Toujours se présenter au PC à ton arrivée. **Les ateliers débutent à 9h précise**. Il faut être donc être équipé à ce moment. Les retardataires ne sont pas attendus (en tenir compte en cas de brouillard etc).

### Samedi 25 avril au Fort de Dave

- **8 h 30'** : Inscriptions et briefing ;
- Ateliers du matin : point chaud, civière Nest, mise sur civière, techniques et matériel de base, répartiteurs ;
- Ateliers de l'après-midi : frein-poulie et palan, freins de charge, déviations, inversions ;
- Atelier pratique de téléphonie ;
- Rangement, débriefing (**fin 19h**) et installation pour la nuit (logement sous tente) et repas.

### Accès :

- Prendre la N4 entre Namur et Marche-en-Famenne ;
- Peu après avoir quitté Namur, on arrive à Naninne. Prendre alors la route qui longe le garage VW et qui entre dans le parc industriel ;
- Suivre les indications « Parc à Container » et « Zone de Compostage » (en blanc) ;

- Suivre ensuite les flèches « Spéléo-Secours »

### Dimanche 26 avril au trou d'Haquin

- Rangement et déplacement vers le Trou d'Haquin ;
- **8h30'** : Inscriptions et briefing
- Atelier : point chaud, mise sur civière, évacuation horizontale, pose d'une ligne téléphonique, équipement et évacuation verticale par palan et déviation ;
- Rangement et débriefing (**fin 17h**).

### Prendre avec soi

- Matériel spéléo complet ;
- Vêtement pour la pluie (pour samedi) ;
- Une tente pour la nuit de samedi à dimanche. Il est également possible de dormir dans les casemates du fort ou de rentré chez soi ;
- Autonomie en éclairage suffisante ;
- Un minikit pour le transport de ta nourriture sous terre (les **repas du matin et de midi** sont à charge de chacun) ;
- Nous prévoyons le **souper du samedi soir** « maison » pour ceux qui le veulent. Dans ce cas, prévoir également 6€ (paiement sur place, prendre le compte juste) et ne pas oublier de s'y inscrire (et ne pas changer d'avis en dernière minutes) ;
- Aucune boisson n'est prévue au niveau de l'organisation. Si tu le souhaites, tu peux apporter quelque chose pour le repas du soir, en toute convivialité et avec modération.

**Inscriptions**: uniquement via :

<http://speleosecours.be/formation> (**avant le 19 avril**)

Si tu as besoin d'informations supplémentaires ou d'éclaircissements, contacte Benoît (0494/45.17.26) ou moi-même (0474/56.68.72). C'est avec plaisir que nous te retrouverons pour cette formation qui, nous l'espérons, répondra à tes attentes et t'apportera beaucoup.

Jean-Paul

## **Sommes-nous volontaire, bénévole ou réquisitionné ? Qu'en pense mon employeur ?**

La convention lie la **Protection Civile à l'UBS**, qui met à disposition une équipe de **bénévoles**. En aucun cas, le spéléologue-secouriste n'est lié directement par cette convention : tu n'as donc pas le statut de « volontaire » de la Protection Civile (ce qui impliquerait un contrat de travail).

En intervention, c'est le Conseiller Technique qui décide de faire intervenir telle ou telle personne en fonction de critères qui lui est propre. Cela ne correspond donc **pas à une réquisition**, c'est à dire un « Ordre émanant d'une autorité, par lequel une remise de biens ou une prestation d'activité est exigée d'un particulier ». En pratique, la réquisition est un processus difficile qui ne se met pas en place si facilement. Sur les 15 dernières années, nous devons avoir demandé trois fois à un haut gradé de la PC de l'activer.

Concrètement, cela signifie que si on te contacte pour une intervention, **tu peux refuser d'intervenir**, quel qu'en soit la raison et sans besoin de justifications envers le CT.

Le fait que tu sois lié à un employeur par un contrat de travail **est certainement une bonne raison** pour ne pas intervenir. En effet, légalement, tu ne peux t'absenter de ton travail contre l'avis de ton patron en prétextant une intervention spéléo. Personnellement, en 15 ans, j'ai raté 4 jours de travail : la probabilité de devoir intervenir hors d'un WE est donc faible. En fonction de la relation que tu as avec ton patron, tu peux lui en toucher un mot comme « sondage » et négocier quelque chose avec lui. Toujours pour évoquer mon cas personnel (pour qui la

probabilité d'être appelé est plus élevée que la moyenne), j'ai négocié que, le cas échéant, je prendrais un ou plusieurs jours de congé sans solde, pour autant que cela ne nuise pas à ma position en clientèle. Mais **ceci est à négocier (ou non) par chacun**. La réponse dépendra de la sensibilité de l'employeur pour ce genre d'activité...

En dépit de cela, **l'absence de contrat de travail entre toi et le SPF Intérieur** est certainement un avantage :

- pas de rémunération à déclarer au fisc : l'argent que le Spéléo-Secours reçoit et te verse ensuite correspond à des remboursements de frais kilométriques et de ton matériel personnel que tu emploies ;
- pas de problème lors de ton embauche avec un nouvel employeur qui pourrait ne pas apprécier que tu sois déjà lié par un autre contrat ;
- sans parler de toute la législation sur les normes de sécurités applicables aux travailleurs... qui sont tout simplement irréalistes et inadaptées dans notre cas.

En pratique, après une intervention, si tu as un souci avec ton employeur ou autre, il ne faut pas hésiter à demander au CT de te faire une **attestation de participation**. Nous avons également un document type pour indiquer que tu es membre du Spéléo-Secours (demander à [benoit.lebeau@tioneb.be](mailto:benoit.lebeau@tioneb.be); si vraiment nécessaire ; pas pour afficher dans ton salon !). Ces documents sont rédigés sur papier officiel, mais n'ont pas de valeurs juridiques stricto sensu.

## **Calendrier 2015 - 2016**

<b>Date</b>	<b>Activité</b>	<b>Où</b>	<b>Qui</b>
j 2/4/2015	Réunion CSS	Maison Spéléo	Commission (*)
<b>s 25/4/2015</b>	<b>Module 1 – formation</b>	<b>Région Namur</b>	<b>Débutants</b>
<b>d 26/4/2015</b>	<b>Module 2 – formation</b>	<b>Région Namur</b>	<b>TOUS</b>
j 7/5/2015	Réunion CSS	Maison Spéléo	Commission (*)
j 4/6/2015	Réunion CSS	Maison Spéléo	Commission (*)
j 3/9/2015	Réunion CSS	Maison Spéléo	Commission (*)
j 8/10/2015	Réunion CSS	Maison Spéléo	Commission (*)
<b>s 17/10/2015</b>	<b>Module 3 – formation</b>	<b>Région Liège</b>	<b>TOUS</b>
<b>d 18/10/2015</b>	<b>Exercice récapitulatif</b>	<b>Région Liège</b>	<b>TOUS</b>
j 19/11/2015	Réunion CSS	Maison Spéléo	Commission (*)
s 05/12/2015	Gestion de surface	Crisnée	CT, CE, gest. de surface
j 10/12/2015	Réunion CSS	Maison Spéléo	Commission (*)
<b>s 16/04/2016</b>	<b>Module 4 – formation</b>	<b>Région Namur</b>	<b>TOUS</b>
<b>d 17/04/2016</b>	<b>Module 5 – formation</b>	<b>Région Namur</b>	<b>TOUS</b>
<b>11-13/11/2016</b>	<b>Exercice récapitulatif</b>	<b>Etranger ?</b>	<b>TOUS</b>
À préciser	Soirées/ samedi cadres (fiches pédagogiques)		
À préciser	une journée ou PM technique cadre		
À préciser	exercice Spéléo-Secours avec les plongeurs		

(\*) Les réunions de la commission sont ouvertes aux membres du Spéléo-Secours. Contacter Benoît au préalable.

## La ligne téléphonique

Le manuel subit régulièrement des petites améliorations. En voici une, due à l'ingéniosité de trois bons bricoleurs.

### Référence :

6.3.3 La Ligne téléphonique

6.3.3.1 Description (page 97).

Objet de la modification : Remplacer le texte existant

Actuellement, le Spéléo-Secours dispose de **1800 mètres de fils**. Différents conditionnements existent :

- petites bobines légères totalisant 1.200 m de fil côte à côte en acier. Il est particulièrement résistant. Il peut donc être utilisé dans les zones étroites. Ces bobines sont décrites ci-après ;
- kits de 300 m de fil côte à côte normal. Son usage est limité aux endroits de la cavité où il n'y a pas de risque de l'arracher ou de le sectionner en le piétinant. Il permet une mise en place très rapide de la ligne ;
- un gros enrouleur de 300 m de fil côte à côte normal, pour l'extérieur (liaison pc-Surface). Le fil peut aussi être enkité pour une utilisation sous terre.



Fig. 2 – Enrouleur démonté et replié

Des **fiches de branchements** équipent chacun des conditionnements. Des **sardines, pitons et sandows** facilitent l'accrochage du fil.

Chaque **petite bobine** contient environ 100 m de fil. Une fiche sur l'extrémité du fil permet le raccordement à la bobine précédente. Deux connecteurs sur la bobine permettent, à tout moment, de brancher deux autres lignes ou une ligne et un Généphone. Selon la taille du kit, il est possible d'y placer 3 ou 4 bobines et un enrouleur pliable.



Fig. 1 – Une bobine sur un enrouleur, flasque enlevée

Chaque **enrouleur** est muni d'une dragonne et d'une flasque avec manivelle, bloquée à l'aide d'une goupille. Lors des déplacements, la flasque protège la connectique de la bobine. Grâce à sa goupille, il est possible de l'enlever pour brancher un Généphone rapidement. La manivelle est repliable.

Pour faire face à une défektivité éventuelle, il est préférable d'emporter au moins un enrouleur de réserve.

## Les membres du Spéléo-Secours en 2015

**Nous sommes 90 membres au Spéléo-Secours.** Parmi lesquels :

- 56 peuvent intervenir comme équipier ;
- 7 peuvent intervenir comme équipier ou spécialiste ;
- 23 sont spécialistes (médecin, plongeurs, géologues...);
- 4 sont en cours de formation ou n'ont pas participé à un exercice et un module. Plusieurs personnes qui ne sont pas en ordre de formation depuis longtemps ont été retirées de nos listes.

**Sont sur la liste d'appel** (peuvent intervenir): ALVAREZ Luis, ANCKAERT Maurice, ADRIAENSEN

Chris, BARTOS Frank, BAUTHIERE Olivier, BERTHET Jean, BESSEMANS Koen, BODART Etienne, BORLOO Sam, BOUCKAERT Vincent, BOURGUIGNON Luc, BREYNE Francis, CHAPELLE Thibaut, COURMONT Jean-Paul, DAMBRAIN Aurélie, DAUBY Philippe, DE BIE Paul, DE ROEST David, DE CANNIERE Pierre, DECLAYE Carl, DELABY Serge, DELMAIL Lévi, DELMOTTE Jacques, DETRAUX Vincent, DEVIGNE Yvon, DE WANDELEER Ann, DOHMEN Arnaud, DULIÈRE Eric, DUMOULIN Patrice, EVENS Alain, FANUEL Géraud, FUNCKEN Luc, GALLET Anne, GEUBELLE Michel, GILOT Fabrice, GOFFIN Nicolas, GREBEUDE Richard, GRIGNARD Benoît, HAESSEN Laurent, HAVELANGE Didier, HECQ Nicolas,

HEUSTERSPREUTE Martin, HODY Jean-Marc, HOENRAET Etienne, LAMOUR Philippe, LEBEAU Benoît, LEFEBVRE Jean, LEGROS Marc, LEMOINE Julien, LEROY Philippe, LEVEQUE Robert, LEYS Kevin, LONDON Jean-Claude, LUCIANO Daniel, MAJERUS Marie-Thérèse, MARTIN Andy, MATHURIN Rudy, MATTLET Jean-Marc, MOENS Bruno, MOINY Jean-Pierre, MOREAU Aurélien, NANDANCE Damien, NANDANCE Jean-Luc, PAUWELS Marc, PAUWELS Michel, PIRE Stéphane, POISSON Vincent, REYGAERT Thomas, ROCHEZ Gaetan, SAUVAGE Didier, SCHUBERT Thomas, SENTERRE Jean-François, SIMONS Marc, SOETAERT Philippe, STASSART Olivier, STENUIT Michel, VAN DER WERFF Frits, VAN ELST Philippe, VAN ESPEN Bernard, VAN ESPEN Marc, VAN HOUTTE Annette, VAN STAEYEN Björn, VAN STAEYEN Raf, VAN WAESBERGHE Sofie, VANDERMEULEN Marc, WARNANT Didier

**Sont sur la liste du Spéléo-Secours:** DETRAUX Claude, FONTENELLE Joël, MASSART Claude, PRÉAT Renaud.

Il faut également mentionner que, à ce jour, 22 spéléologues supplémentaires ont été admis au module 1 du prochain cycle de formation.

S'il te semble qu'une erreur s'est glissée dans ces listes, n'hésite pas à contacter Benoît.

Par ailleurs, le mandat de Benoît comme directeur de la commission arrivait à échéance en 2014. Sa candidature, pour une période de 3 ans, a été acceptée par la Commission et approuvée par le Conseil d'Administration de l'UBS.

---

## Échos

---

Le 16 septembre 2014, à la **grotte Sainte-Anne**, ce sont 16 d'entre nous qui ont participé à l'exercice filmé par RTL-TVI. Le reportage qui en est sorti mettait bien en évidence notre spécialité dans le secours souterrain, notre esprit d'équipe et le côté professionnel de notre action... réalisée par des bénévoles. Merci à Morgane pour son sourire.

Sous le soleil, la formation à **Villers-le-Gambon** le 29 septembre 2014 a réuni 28 équipiers. 17 extérieurs ont également participé à la « Porte-Ouverte ». La formation était de bonne qualité et d'un bon niveau. Elle a satisfait la plupart des participants. Malgré le travail en carrière, la situation était proche de la réalité : les équipes sont mises en « terrain vierge », doivent penser à l'équipement à mettre en place, le réaliser, le manipuler et manipuler l'équipement d'autres.

Le 15 décembre, notre nouveau **site internet** a été mis en ligne. Plusieurs retours positifs. Merci à tous ceux qui ont collaboré, de manière petite ou grande.

Dans le Spéléo-Secours Info n°38, un article était consacré **au dégageement de victime sur corde**. Cet article avait été ébauché il y a plusieurs années et avait été terminé pour l'info. Il faisait l'impasse sur des études, pourtant fort poussées, dont nous n'avions connaissance. Un résumé de ces études est paru dans l'UBS-Info.

Le 7 décembre, nous étions 23 à participer à la formation de **Gestion de Surface**. L'accent a été mis sur trois points. Tout d'abord, nous avons fortement travaillé la problématique de la mise en alerte et en préalerte. Ensuite, nous avons pu faire une visite très complète de la nouvelle caserne de Crisnée et voir plusieurs matériels qui pourraient nous être utiles en cas d'intervention. Enfin, nous avons vu en pratique la

gestion de l'inventaire du matériel. Plusieurs autres points ont été abordés.

Le 21 décembre, une équipe a eu quelques heures de retard dans le **Nou Maulin**, à Rochefort. En effet, certains passages étaient remplis d'eau. Une intervention du Spéléo-Secours a été déclenchée. Une équipe de reconnaissance de deux personnes a été engagée en sous terre (19h), ce qui a permis d'aider les spéléos en retard, qui étaient sur le chemin du retour. En surface, c'est deux CT et une secrétaire de surface qui ont fait demi-tour avant d'arriver sur place (20h30). La présence d'enfants dans le groupe nous faisait en effet anticiper une intervention de plus grande ampleur.

On a retrouvé quelques **vestes Spéléo-Secours grises**. Attention, il s'agit du modèle 2004. Elles étaient vendues à 60€, mais nous les vendons à 10€. Elles sont disponibles dans les tailles XL, XL et aussi XL. Contacter Benoît. Une commande du modèle 2014 (la bleue) est envisagée début 2016.

Des exemplaires de « **Secours en Milieux Souterrains** » seront en vente lors des modules 1 et 2. Prévoir le compte juste : 15 €.

22 personnes ont participé à la « **Nocturne Spéléo-Secours** », le 13 mars dernier.

**Wanted !** De temps à autre, nous avons des fiches à réaliser « changement du manuel » (comme ci-dessus, pour la ligne téléphonique). Le but est garder nos connaissances à jour... et de faciliter une éventuelle future réédition actualisée du livre. Pour cela, il faut être capables de comprendre le sujet et rédiger un texte pédagogique, prendre des photographies de qualité et les traiter (par exemple : détourer). Si l'un de vous à toutes ces compétences ou l'une d'entre elle, il est le bienvenu pour un coup de main !

## Suggestions de cavités à connaître

Une condition essentielle pour être membre du Spéléo-Secours est la **connaissance des grottes belges** et la pratique active de la spéléologie. La liste ci-dessous est destinée à te donner un repère. Elle reprend les cavités les plus parcourues, ayant un développement

conséquent. Elle doit te permettre **de compléter**, si besoin, **ta connaissance du karst belge**. Parmi ces cavités intéressantes à connaître, tu privilégieras celles qui sont proches de ton domicile (moins de 50 km).

Cavité	Commentaire
Beaumont (abîme de)	
Bernard (trou)	Réseau classique et traversée via Number 2
Béron Ry (grotte de)	
Charrues (Trou des) Carrière des grands malades	
Chawresse (abîme de la) Véronika	Vers le puits Boubou, réseau Perséphone, traversée Véronika, réseau B
Chien (trou du)	A Anseremme
Église (trou de l')	Sans le réseau du cimetière
Enfer-Fissures	La sortie « en traversée » n'est plus possible
Eugène (trou)	
Galerie des Sources	
Haquin (trou d')	Classique et nouveau réseau
Kin (Chantoir de)	
Laide Fosse	Y compris réseau supérieur
Lesve (abîme de)	Y compris réseau des Sangsues Noctambules
Manants (trou des)	
Manto-St-Etienne	
Nou-Maulin (grotte du)	Y compris Gruyère 1 (pas le 2)
Nys (grotte)	
Ozer (trou)	Temporairement plus accessible
Puits aux lampes	
Réseau de Frênes Lucienne (résurgence)	boucle classique (salle de la cigogne, salle des Français) + réseau derrière le puits de l'oppo
Ronsombeux (chantoir de)	
Rouge-Thiers	
Sainte-Anne (trou)	
Sainte-Marguerite	
Souffleur de Beauregard	
Wéron (trou) Dellieux (trou)	Y compris la traversée
Victor (trou)	

... cette liste n'est pas limitative. En particulier, elle ne contient que très peu de cavités dont la visite se fait sous la conduite d'un spéléologue connaissant bien la cavité (inventeur...). En effet, de par les conditions

d'accès, elles sont peu fréquentées et le risque d'accident y est plus réduit. Cependant, chacun d'entre vous est invité à les avoir visités au moins une fois.